

Le Prix Fondation VISIO pour l'audiodescription dévoile les noms de son jury 2020 composé exclusivement de personnes déficientes visuelles.

Rendez-vous du 17 au 26 janvier 2020 à Angers.

www.fondation-visio.org / www.premiersplans.org

Pour la 4^{ème} année consécutive, la Fondation VISIO, reconnue d'utilité publique, qui lutte contre les maladies cécitantes et développe de nouvelles solutions et technologies d'aide et d'assistance à la vie quotidienne des enfants et des adultes aveugles ou malvoyants, décernera son Prix pour l'Audiodescription dans le cadre de la 32^{ème} édition du Festival Premiers Plans d'Angers présidé cette année par Juliette Binoche.

Le Prix Fondation VISIO pour l'audiodescription

Le Prix Fondation VISIO pour l'Audiodescription, doté de 3 800 €, est décerné depuis 2017 au premier scénario de long métrage d'un jeune réalisateur dont le tournage s'effectuera dans les mois suivants. En collaboration avec le CNC qui finance les 50 % restants, c'est donc la totalité de la prestation d'audiodescription, qui sera prise en charge. Depuis sa création le Prix Fondation VISIO pour l'Audiodescription a récompensé :

- En 2017, Elsa Amiel pour le scénario de son film « Pearl »,
- En 2018, Filippo Meneghetti et Malysone Boverasmy pour le scénario du film « Deux », qui sortira en salles début 2020,
- En 2019, Guillaume Renusson et Clément Peny pour le scénario de leur film « Les Versants », actuellement en cours de tournage.

Un jury composé exclusivement de personnes malvoyantes ou aveugles

L'originalité du jury du Prix Fondation VISIO pour l'Audiodescription, et ce qui en fait toute sa richesse, réside dans le fait qu'il est composé uniquement de personnes déficientes visuelles. Elles ont toutes décidé de s'engager aux côtés de la Fondation VISIO pour que l'audiodescription devienne quelque chose de courant et de normal dès qu'un film est produit. Pour décerner ce prix, le jury assistera à plusieurs séances de lectures réalisées par des acteurs de renom, de différents scénarii en compétition dans le cadre du Festival Premiers Plans d'Angers. Ces lectures seront également accessibles gratuitement au public.

Le jury du Prix Fondation VISIO pour l'Audiodescription 2020 sera composé de :

- **Salim EJNAINI (Président)**. Agé de 27 ans, originaire de Bordeaux (33), Salim Ejnaini est conférencier et cavalier de saut d'obstacles de haut niveau. Il vient de publier en octobre dernier aux Editions Fayard, un livre intitulé « L'Impossible est un bon début », préfacé par Guillaume Canet.
- **Alexis ROBIN** (31 ans) habite Paris et est musicien-compositeur.
- **Marie-Annick RICARD** (62 ans), travaille chez Pôle Emploi et habite sur l'Île de Groix au large du Morbihan (56).

- **Christiane NEY** (65 ans) réside à Metz où elle est Responsable de la Mission Handicap à l'Institut Régional d'Administration de Metz. Christiane est également bénévole au sein de l'Association les Chiens Guides de l'Est.
- **Denis DESPRÉS** (66 ans) est Président de l'Association « Bibliothèque Sonore Alençon et Orne » et donne des conférences sur le thème du handicap. Il habite dans l'Orne (61).



Le jury 2019 réuni autour de Guillaume Renusson et Clément Peny. Lauréats 2019 du Prix Fondation Visio pour l'Audiodescription pour le scénario de leur film « Les Versants ».

Crédit photo : Fondation VISIO-R et M Croisé

Pour en savoir plus sur l'audiodescription...

L'audiodescription permet à toute personne aveugle ou malvoyante de se joindre aux 205 millions de spectateurs qui ont fréquenté les salles de projection françaises en 2018, en leur permettant de suivre normalement un film. Le procédé d'audiodescription consiste, en effet, à insérer une piste audio supplémentaire qui décrit les scènes et les éléments visuels du film. Un long travail de préparation est nécessaire pour élaborer une audiodescription de qualité, ce qui rend impossible l'audiodescription de programmes en direct. Chaque description doit se positionner entre les dialogues et les éléments sonores et elle doit respecter l'intégrité de l'œuvre. Une audiodescription exhaustive n'est certainement pas une bonne option, car elle peut noyer l'information utile dans une multitude de détails non pertinents et devenir "indigeste" pour le spectateur. Sélectionner les éléments visuels à décrire, savoir utiliser les mots justes, veiller à ne commettre aucun contresens par rapport à la volonté du réalisateur sont donc des tâches essentielles qui reposent sur la compétence d'un vrai professionnel.

La Fondation VISIO, reconnue d'utilité publique / www.fondation-visio.org

Créée en 2011, la Fondation VISIO, reconnue d'utilité publique, lutte contre les maladies oculaires graves des enfants et des adultes, développe des programmes dédiés à la santé du chien guide et elle met en œuvre et produit de nouvelles solutions et technologies d'aide et d'assistance à la vie quotidienne des personnes aveugles ou malvoyantes, telle que la canne blanche électronique. Ses domaines d'intervention sont :

- *La recherche ophtalmologique et ophtalmo-pédiatrique,*
- *La recherche vétérinaire pour la santé et le bien-être du chien comme de son maître aveugle ou malvoyant,*
- *la recherche technologique autour de la personne déficiente visuelle afin d'améliorer son autonomie, faciliter son intégration sociale et professionnelle.*
- *L'accessibilité culturelle à travers l'audiodescription de films de cinéma et de livres pour enfants.*

Quelques chiffres sur la déficience visuelle en France (sources fédération des Aveugles de France)

- En France, près de **1,7 millions de personnes** sont atteintes d'un trouble de la vision.
- **207 000 sont aveugles ; 932 000 sont malvoyants moyens** (incapacité visuelle sévère : en vision de loin, ils ne peuvent distinguer un visage à 4 mètres ; en vision de près, la lecture est impossible)
- **1 enfant aveugle naît toutes les 15 heures.**
- Sont considérées comme **personnes aveugles** celles dont l'acuité visuelle du meilleur œil après correction est inférieure à **1/20** de la normale ou dont le champ visuel est réduit à **10°** pour chaque œil.